



3e Prépa Métiers

publié le 25/04/2023

Pour rappel, les élèves de 4e souhaitant candidater pour une 3e prépa métiers pour la rentrée 2023 doivent impérativement se faire connaître auprès du Chef d'Etablissement **avant le 07/05**. Passé ce délai, nous ne pourrons plus prendre en compte les demandes.

Merci de votre compréhension,



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.